



Jeudi 18 juin 2020, 15 h

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ADMIS DANS UN PROGRAMME DE BCI (2 TRIMESTRES)

Veillez ne pas répondre à ce courriel.

Bonjour à toutes et à tous,

Par ce courriel, nous souhaitons vous informer que le trimestre **d'automne 2020** à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) débutera le 1^{er} septembre prochain, comme prévu au [calendrier universitaire](#).

Il est important de prendre note que ce trimestre d'automne 2020 s'effectuera totalement à distance.

Voici les options qui s'offrent à vous :

Étudiant en mobilité (BCI) pour deux trimestres - automne 2020 et hiver 2021

- Option 1 : Il sera possible de débiter votre programme d'échange au trimestre d'automne 2020 **à distance et poursuivre en présentiel au trimestre d'hiver 2021.**
 - Vous devez valider cette possibilité avec votre établissement d'attache et la direction de module ou du comité de programme de l'UQAR, voir pièce jointe.
 - Vous devez confirmer aux Services aux étudiants (SAE) de l'UQAR votre intention de cheminer à distance au trimestre d'automne 2020 ou de débiter votre programme d'échange pour un seul trimestre à l'hiver 2021 : autorisations-etudes@uqar.ca
 - Vous devrez envoyer les documents d'autorisations de séjours valides (certificat d'acceptation du Québec (CAQ)^[1] et la lettre d'introduction du permis d'études du Canada) avant le début du trimestre d'hiver 2021 à l'adresse suivante : autorisations-etudes@uqar.ca
 - Les indications concernant l'inscription (le choix des cours, horaires, etc.) vous seront communiquées par courriel ultérieurement.

- Option 2 : Avec l'accord préalable de votre établissement d'attache, nous vous offrons la possibilité de débiter votre programme d'échange pour un seul trimestre à l'hiver 2021 (si l'offre de cours et les conditions le permettent).

- Vous devez envoyer les documents d'autorisations de séjours valides (certificat d'acceptation du Québec (CAQ)^[1] et la lettre d'introduction du permis d'études du Canada) avant le début du trimestre d'hiver 2021 à l'adresse suivante : autorisations-etudes@uqar.ca
- Les indications concernant l'inscription (le choix des cours, horaires, etc.) vous seront communiquées par courriel ultérieurement.
- La décision d'admission de l'automne 2020 ne sera plus effective.

Résidences de l'UQAR

Les étudiants désirant annuler leur réservation, reporter leur arrivée au trimestre d'hiver 2021 ou obtenir un remboursement, veuillez communiquer le plus rapidement possible à logeuqar@uqar.ca.

En terminant, nous vous remercions d'avoir choisi l'UQAR et nous nous engageons à prendre toutes les mesures afin que votre parcours étudiant soit de très haute qualité. Nous vous remercions de votre compréhension dans ces circonstances exceptionnelles et nous vous souhaitons le meilleur succès dans vos études.

Au plaisir de vous accueillir à l'UQAR très prochainement.

La direction
Université du Québec à Rimouski (UQAR)

^[1] Le certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études d'adresse aux ressortissants étrangers qui souhaitent séjourner au Québec pour y étudier. Le vrai terme utilisé par le ministère de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) est « Sélection temporaire pour ». L'acronyme CAQ est donc synonyme.
